

EGUYANE

LÉROP LA KÉ ZOT

Numéro 31 - Juin 2024



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES EN GUYANE : QUELLE PERTINENCE ?

L'évolution du climat est visible partout dans le monde et la Guyane ne fait pas exception. La réflexion sur le sujet porte notamment sur les risques d'inondation, de sécheresse, et du recul des traits de côte. Au niveau européen, il y a une volonté de s'orienter vers une Europe plus verte, ainsi, dans le cadre du programme **FEDER 2021-2027, 8 millions d'euros de FEDER** sont alloués à cette thématique et **5,1 millions de FEDER-CTE** pour le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA).

Les impacts du temps affectent les infrastructures de réseaux, l'approvisionnement en eau potable, les infrastructures routières, la navigabilité des fleuves et la production d'énergies renouvelables. L'objectif est d'aller vers une économie décarbonée, de promouvoir la transition énergétique et d'atténuer les effets du changement climatique.

Il est nécessaire en Guyane de **développer la connaissance de tous sur ces questions et de mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation.**

Un premier Appel A Projet (AAP) a été lancé sur le thème de l'adaptation des territoires à l'érosion. Cet AAP permettra de faire émerger des projets d'initiatives publiques tels que des études sur l'identification des risques et la recherche de solutions préventives.

Il permettra de financer des actions de prévention, de sensibilisation des populations aux risques naturels et des actions d'adaptation des territoires littoraux face à l'érosion (recul du trait de côte). Les projets doivent s'inscrire dans le cadre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de la Guyane.

Les porteurs de projets publics auront jusqu'au 31 octobre 2024 pour déposer leurs dossiers.



DE QUOI PARLONS- NOUS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Parler d'économie circulaire, c'est échanger sur une **meilleure utilisation des ressources**. Les territoires par une consommation importante génèrent de plus en plus de déchets qui, parfois ne sont pas traités et/ou recyclés. En Guyane, il a été constaté un important retard en matière de mise aux normes des unités de stockage qui résulte de la spécificité du territoire.

Les zones isolées et celles peu densément peuplées sont confrontées à une absence d'infrastructure ou une offre de collecte insuffisante souvent à cause d'une difficulté d'accès malgré les besoins. Les villages situés le long du Maroni et dans l'Est du pays subissent cette situation.

Les fonds européens interviennent sur la gestion et la valorisation des déchets afin de développer le secteur de l'économie circulaire. **17 millions d'euros de FEDER sont consacrés à ce secteur sur le programme FEDER 2021-2027 et 700 000€ de FEDER-CTE sur le PCIA.** L'accent est mis sur la création d'infrastructures de collecte et de traitement en vue d'une valorisation (déchetterie), la mise en place d'équipements de transit et la formation, la prévention et sensibilisation de tous par le biais de campagnes de communication sur la réduction des déchets, leur réutilisation et leur recyclage.

Des projets peuvent être portés par des pouvoirs publics mais aussi par des associations ou des entreprises privées. Un appel à projet sera bientôt lancé en ce sens.



Petits conseils "finances" pour les porteurs de projets

Autofinancement
Trésorerie
Partenaires financiers
Business plan

Dans le cadre de ses missions, le Pôle Affaires Européennes reçoit de nombreux porteurs de projets privés et publics en recherche de financement. Quelque soit le stade du projet, cette question est cruciale. Le porteur de projet doit connaître sa capacité d'autofinancement, rechercher ses partenaires financiers et savoir qu'elle est ou sera trésorerie.

L'incontournable : le Business plan !

C'est un plan d'affaires dans lequel le porteur de projet explicite en détail le projet qu'il souhaite mettre en place. Ce document décrit sa stratégie financière et commerciale pour mener à bien son projet.

Le contenu d'un business plan ?

1. La vision et les objectifs de l'entreprise
2. L'analyse du marché (tendance? concurrents ?)
3. La stratégie marketing (clients potentiels ?)
4. La structure organisationnelle (équipe projet)
5. Le plan opérationnel (comment mettre en place le produit ou le service?)
6. Le plan financier (estimation des coûts, des investissements et des revenus ou ressources)

Pourquoi c'est nécessaire ?

1. Définir clairement son projet
2. Evaluer la viabilité
3. Séduire des prêteurs ou investisseurs

POINT TERMINOLOGIE

Trésorerie

Argent disponible sur les comptes bancaires de l'entreprise.

Autofinancement

Capacité d'une entreprise à financer seule un investissement.

Partenaires financiers

Entreprises et/ou organismes qui participent financièrement au projet.

HISTOIRES...

Un projet pas comme les autres



ABIODIS

Mathieu et ses collaborateurs ont bénéficié de fonds européens pour implanter une unité de production d'électricité à Saint-Georges de l'Oyapock.

Cette production d'électricité à partir de biomasse bois, a tout son sens au sein de la petite commune de Saint-Georges de l'Oyapock déconnectée du réseau principal de distribution d'électricité. D'une puissance électrique brute de 3,34MW, l'usine permet d'assurer l'accroissement des demandes d'électricité de la population et celles de la zone d'activité économique et de la zone industrielle.

Des partenaires nécessaires

Afin d'assurer un approvisionnement suffisant en matière première (bois) pour le bon fonctionnement de l'usine des partenariats ont été mis en place avec les sociétés Scierie Oyapock et SEFEG (exploitation forestière). La société est aussi en étroite collaboration avec l'ONF pour l'approvisionnement en bois-énergie.

Que fait ADIOBIS Guyane ?

La société a plusieurs activités :

- La collecte de végétaux et de matières organiques
- L'exploitation d'unités de production d'énergie
- La conception, fabrication, achat-vente, entretien de tous matériels de transport et le stockage de toute nature.

Coût total : 18,5 millions €
FEDER : 4,3 millions €





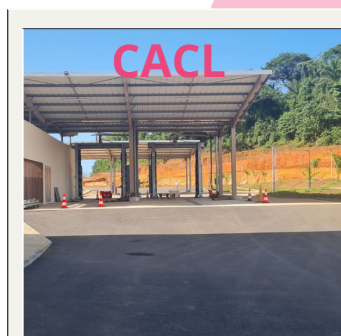
EVENEMENT...

Comité de suivi
FEDER FSE+ FEAMPA
RÉUNIONS, VISITES
ET TÉMOIGNAGES



VISITES TERRAIN

Le traditionnel Comité de suivi interfonds s'est tenu du 14 au 20 juin 2024, en présence des rapporteurs européens, des membres des ministères, des collectivités locales, de l'Etat et ses services, ainsi que des partenaires financiers comme le CNES. L'objectif étant d'échanger et d'évaluer l'apport des fonds européens sur le développement du territoire. C'était l'occasion de discuter des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes des périodes 2014-2020 et 2021-2027, et des modifications, notamment l'influence positive du règlement STEP sur la consommation de l'enveloppe européenne. Il s'agit également d'éclairer les partenaires sur les stratégies et schémas de la Collectivité territoriale dans divers domaines notamment en matière de transition écologique. Cette transition touchant tant le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'adaptation au changement climatique, de la biodiversité...



**TRANSPORT EN COMMUN
EN SITE PROPRE (TCSP)**

Réseau de transport de 20km qui relie les villes de Matoury, Rémire-Montjoly et Cayenne. L'objectif est de désenclaver les quartiers prioritaires et d'accéder à un système de transport en commun performant. (Phase 1)

Coût total : 64,4 millions €
FEDER : 26 millions €



**PORT DE DÉGRAD
DES CANNES**

Réalisation de travaux de modernisation et d'expansion pour améliorer le service. Parmi les projets financés : l'acquisition de grues, la création des voies de roulement et l'installation de rails.

Coût total : 78,3 millions €
FEDER : 40 millions €



**CITÉ SCOLAIRE
SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK**

Groupe scolaire d'enseignement public pouvant accueillir 1500 élèves. Il comprend un collège, un lycée, un internat, un espace de restauration, des équipements sportifs ainsi qu'un bâtiment administratif.

Coût total : 36,3 millions €
FEDER : 10 millions €

EN IMAGES

Des réunions techniques FEDER et FSE+



Des témoignages...



Expandis (installation photovoltaïque)



C'Mafor (ateliers sociolinguistiques)



Municipalité de Montsinéry (Aquaculture)

FEDER

7 appels à projets
42 dossiers
programmés
3,5 millions € attribués

FSE+

3 appels à projets
3 dossiers
programmés
1,8 millions € attribués

FEAMPA

2 Campagnes
13 dossiers
programmés
4,4 millions € attribués

ANIMATION SCOLAIRE

2024, année de jeux olympiques ça marque !

Le Service Animation Communication du PAE a relevé le défi de mettre en place ses jeux. Dix collèges du territoire ont accepté d'y participer et de s'affronter par le biais d'épreuves physiques et intellectuels. Mais avant de débiter, ils ont du trouver le coffre où était caché la flamme. Une fois l'énigme trouvée, la chasse aux trésors à lancer les jeux!

Au programme : course à l'aveugle, tir à la corde, course dos à dos, course de relais, tir au but, quizz sur l'Europe.

Le top 3



Vainqueur : Collège Gérard Holder



2ème : Collège Saint-Paul



3ème : Collège Léodate Volmar



Course de relais



Tir au but



Tir à la corde



Merci aux collègues pour leur participation !
Rémire, Saint-Laurent du Maroni, Mana, Kourou, Cayenne, Matoury et Cacao pour leur participation !



L'INFO EUROPÉENNE

Les élections européennes ont eu lieu du 6 au 9 juin 2024. Une grande campagne de communication a été lancée avec des messages forts "Décidons collectivement", "Façonnons l'avenir de la démocratie en Europe", "Des lois qui concernent tout le monde", "Plus nous sommes nombreux à voter, plus la démocratie se renforce" ... Voilà ce que l'on pouvait lire sur le site internet : elections.europe.eu.



Le PAE ne pouvait pas faire l'impasse sur les élections européennes et a relayé l'information sur ses réseaux car en Guyane le sentiment d'appartenance à l'Europe et le niveau de participation sont assez bas par rapport à la moyenne française. Il était important d'insister sur le devoir civique et démocratique d'exprimer sa voix dans l'urne quelque soit ses convictions.

Les élections européennes ont permis d'élire les 720 députés dont 81 eurodéputés français qui représentent les citoyens des pays de l'Union européenne.

Une élection qui a lieu tous les 5 ans pour définir les membres du Parlement européen. Ces derniers ont le devoir d'écrire les textes législatif et réglementaire, d'approuver la façon dont le budget de l'UE est utilisé. Le Parlement élit aussi le Président de la Commission Européenne et nomme ses commissaires.

Infos en plus

La moyenne d'âge des eurodéputés est de 47 ans et 10 mois

31 eurodéputés ont déjà un ou plusieurs mandats électifs

35 eurodéputés étaient déjà élus en 2019

Le groupe des parlementaires français est constitué de 40 hommes et de 41 femmes

Le groupe français compte 35 élus d'extrême droite, un nombre inédit.

1 eurodéputé ultramarin est présent dans le groupe France



10 196
personnes ont voté en Guyane

En 2019, seuls 12 480 (13,41%) des inscrits se sont rendus aux urnes. 2024, connaît donc, une baisse en atteignant 10,8% des inscrits. Il faudra encore plus de pédagogie pour accroître ce taux.

